



Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 4 octobre 2025

Le 2 décembre, à 10 heure, les actionnaires de la société 2RF, société par actions simplifiée au capital de 1200 euros, dont le siège social est situé 13 rue du Port de l'écu 38200 VIENNE., immatriculée au RCS de VIENNE, sous le numéro SIREN 892 181 058, se sont réunis au 13 rue du port de l'écu., à VIENNE 13 rue du port de l'écu, sur convocation qui leur a été remise en main propre individuellement le 1 Octobre 2024

L'assemblée est présidée par NAVIZET Rudy, président de la société.

M. NAVIZET Romain est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 3 actionnaires, représentant 1200 actions sur les 1200 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2025 ;



- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ; réserve Légale
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *30 septembre 2025* et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

Constitution de réserve légale à 10% maximum du capital soit 120€

En l'absence de distribution d'un dividende, indiquer :

En conséquence, les *bénéfices* de l'exercice, qui se montent à 260 € euros, sont affectés au compte « report à nouveau », déduits de la réserve légale.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*.

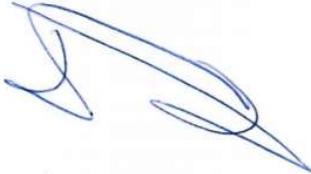
Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.



De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 23 des statuts, par *NAVIZET Floran*, *NAVIZET Romain*, *NAVIZET Rudy* pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Secrétaire
Navizet Romain



Lu et approuvé

Signature du président
Navizet Rudy



Lu et approuvé

Signature actionnaire
Navizet Floran



Lu et approuvé



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	4 800		4 800
Créances autres (3)	3 901		3 901
Disponibilités	12 985		12 985
TOTAL II	21 686		21 686
TOTAL GENERAL (I + II)	21 686		21 686

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 200
Réserve légale	120
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	19 306
Résultat de l'exercice	260
TOTAL I	20 886
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	800
TOTAL III	800
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 686



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Déclaration pour la période : 01/10/2024 au 30/09/2025

Formulaire N° 2065 (*applicable au 31/12/2024*)

Annexe N° 2065-BIS (*applicable au 31/12/2022*)

Annexe N° 2033-A (*applicable au 31/12/2023*)

Annexe N° 2033-B (*applicable au 31/12/2024*)

Annexe N° 2033-C (*applicable au 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-D (*applicable au 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-E (*applicable au 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-F (*applicable au 31/12/2024*)

Annexe N° 2033-G (*applicable au 31/12/2021*)

Annexe N° 2059-H (*applicable au 31/12/2017*)

Annexe N° 2059-I (*applicable au 31/12/2017*)

Annexe N° 2069-RCI (*applicable au 31/12/2024*)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable au 31/12/2024)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	13 rue du port de l'écu		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	13
Code postal	382	Ville	VIENNE
		Pays	France

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	260	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	-----	----------------------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable au 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	4 800		4 800
Créances autres (3)	3 901		3 901
Disponibilités	12 985		12 985
TOTAL II	21 686		21 686
TOTAL GENERAL (I + II)	21 686		21 686

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 200
Réserve légale	120
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	19 306
Résultat de l'exercice	260
TOTAL I	20 886
3 - Dettes (4)	
Autres dettes	800
TOTAL III	800
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 686



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		17 020
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				17 020
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				3 510
Autres charges externes				12 782
Impôts, taxes et versements assimilés				290
	dont TP/CFE, CVAE			290
Total des charges d'exploitation (II)				16 582
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				438
Produits et charges divers	Charges financières (V)			132
	Impôts sur les bénéfices (VII)			46
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				260

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	260	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	260	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	260	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable au 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable au 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable au 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Composition du capital social

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Mr		
	Nom et prénom	NAVIZET Rudy	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	26/01/1965	Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	38000	Commune de naissance	Grenoble
	Numéro, type et nom de voie 13 Rue du port de l'ecu			
	Code postal	38200	Ville	VIENNE
Pays France				
2	Titre	Mr		
	Nom et prénom	NAVIZET Romain	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	29/07/1997	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	69	Commune de naissance	LYON
	Numéro, type et nom de voie 13 Rue du port de l'ecu			
	Code postal	38200	Ville	VIENNE
Pays France				
3	Titre	MR		
	Nom et prénom	NAVIZET Florian	Nom d'usage	
	Nombre de parts ou d'actions		Pourcentage de détention	33,33%
	Date de naissance	07/10/2001	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	69	Commune de naissance	LYON
	Numéro, type et nom de voie 13 Rue du port de l'ecu			
	Code postal	38200	Ville	VIENNE
Pays France				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable au 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable au 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable au 31/12/2024)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

